

Les impacts de la première phase de travaux du 5 février au 16 avril 2018

● Circulation

La circulation sera interrompue sur le tronçon de la rue Berger délimité par les rues Pierre Lescot et Saint-Denis, mais maintenue sur les rues Pierre Lescot et Saint-Denis.

● Accès des riverains et protection des piétons

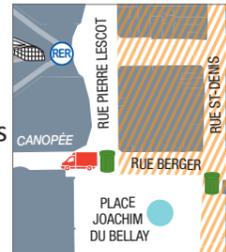
L'accès des véhicules de secours, de livraisons et des riverains sera assuré.
Maintien et protection en permanence de la circulation des piétons.

● Étalages et terrasses

Les étalages et terrasses sur ce tronçon de la rue Berger seront déposés durant la durée de cette phase de travaux.

● Livraisons

Une zone de livraison  et une zone de débardage  temporaires seront aménagées aux extrémités du tronçon délimité par les rues Pierre Lescot et Saint-Denis.



Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée par ces travaux.

Un flash d'information présentant la seconde phase de travaux et ses impacts vous parviendra avant son lancement.

Aménagement du secteur Halles sud

Entre la rue des Halles et la rue du Louvre des travaux complémentaires à ceux du Plateau des Halles vont également avoir lieu durant la même période. Le principe de phasage des travaux de ce secteur est précisé dans une lettre dédiée et sur le site paris.fr.



Une question sur le chantier ? Ecrivez un courriel à l'adresse dvd-travauxhalles@paris.fr.
Nous vous répondrons dans les meilleurs délais



Flashez ce code pour consulter la page consacrée à l'aménagement du plateau piétonnier des Halles ou rendez-vous sur www.paris.fr/chantiers.

De février 2018
à septembre 2019



Aménagement du plateau piétonnier des Halles

À partir du mois de février 2018, la Ville de Paris aménage le plateau piétonnier des Halles. Ces travaux, qui dureront 18 mois, permettront aux riverains et aux clients des très nombreux commerces de profiter d'un quartier rénové plus agréable et plus confortable.

Le plateau des Halles sera réaménagé de façade à façade afin d'améliorer la lisibilité et la qualité des espaces publics de ce quartier très fréquenté au cœur de la capitale. Les matériaux utilisés pour les revêtements au sol seront adaptés à l'intensité des usages liée à la centralité de la zone et à sa forte attractivité commerciale (livraisons, camions, terrasses, étalages...).

Les travaux se dérouleront par phases successives. La première phase concernera l'aménagement de la rue Berger, entre les rues Pierre Lescot et Saint-Denis.

La seconde phase se déroulera quant à elle sur la rue Saint-Denis entre la rue Berger et la rue des Lombards et sur la rue de la Reynie, entre la rue Saint-Denis et le boulevard Sébastopol.

« Préserver un cadre de vie harmonieux de qualité. »

Maître d'ouvrage :
Mairie de Paris

Maître d'œuvre :
Direction de la Voirie
et des Déplacements,
STV Centre
31, rue Mauconseil,
75001 Paris
Tél : 01 44 76 65 00
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h30

Les principes de l'aménagement



Ci-dessus: photomontages de la rue Saint-Denis, et de la jardinière Saint-Eustache ci-dessous.



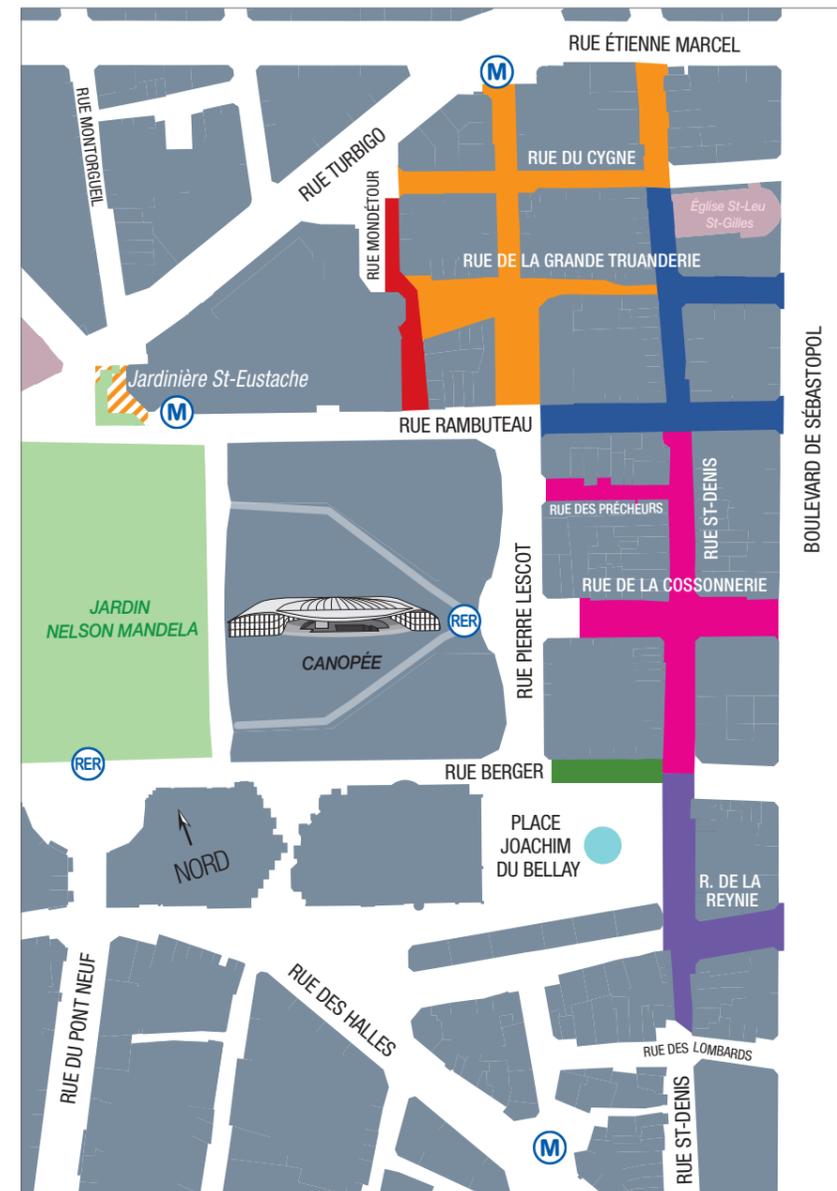
- Dans les rues principales**
 L'aménagement consistera en un tapis de pierre central en granit entre les deux fils d'eau. Sur les côtés entre les caniveaux et les façades d'immeubles, un revêtement en asphalté sera mis en œuvre.

- Dans les rues secondaires**
 Un revêtement en asphalté sera mis en œuvre pour les surfaces de la chaussée. Les caniveaux seront réalisés en granit rappelant ainsi le profil médiéval des voies.

- La jardinière Saint-Eustache**
 La jardinière Saint-Eustache sera réaménagée avec la création d'un escalier central, permettant une meilleure visibilité et continuité piétonne vers l'église Saint-Eustache et le jardin.

- L'éclairage**
 L'éclairage public sera entièrement renouvelé (réseau d'alimentation, matériel, sources) au profit des LED, pour un éclairage public plus économe en énergie et respectueux de l'environnement.

Les phases prévisionnelles de travaux sur le plateau piétonnier



PÉRIODES	ZONES
HIVER - PRINTEMPS 2018	[vert]
PRINTEMPS - ÉTÉ 2018	[bleu]
ÉTÉ - AUTOMNE 2018	[orange]
AUTOMNE - HIVER 2018	[rouge]
HIVER - PRINTEMPS 2019	[jaune]
ÉTÉ - AUTOMNE 2019	[bleu foncé]

Les travaux de la jardinière Saint-Eustache seront réalisés de février à août 2018.

Les impacts du chantier

● Circulation

- > Le plan de circulation du quartier sera modifié à chaque changement de phase du chantier.
- > Les riverains seront informés et ces changements seront également consultables sur paris.fr.

● Livraisons des commerces

Les livraisons resteront assurées durant toute la durée des travaux. Pour permettre aux commerçants de continuer à être livrés pendant cette période, des zones de livraisons provisoires dédiées seront aménagées à proximité de commerces, généralement en tête de tronçon lorsque la circulation y sera fermée.

● Accès à vos commerces

- > Vos commerces restent ouverts.
- > Les cheminements piétons, les accès aux immeubles des riverains et les accès aux commerces seront maintenus et sécurisés pendant toute la durée du chantier.
- > Les étalages et terrasses seront démontés provisoirement en fonction de l'avancée des travaux. Une remise mensuelle des droits de voirie sera réalisée par la direction de

l'urbanisme, au prorata temporis de la durée de dépose des terrasses et étalages.

- > Des zones de débordage seront aménagées en tête des tronçons pour permettre aux services de la propreté de collecter les ordures ménagères.